

Le système de vidéoprotection de la communauté urbaine de Strasbourg est « remarquable », selon une étude d'impact

Envoyé spécial

« Le système de vidéoprotection de la Cus (communauté urbaine de Strasbourg) est remarquable à plusieurs titres. » Telle est la conclusion de la première étude d'impact réalisée en 2010 à Strasbourg par le cabinet Althing, société de conseil spécialisée dans l'élaboration de politiques de prévention et de sécurité. Selon ce document, dont AISG a obtenu copie, l'impact des caméras est « extrêmement positif » en matière de lutte contre la délinquance de proximité. Pour parvenir à cette conclusion, le cabinet a étudié la variation de la délinquance de proximité sur les secteurs vidéosurveillés depuis 2003. Conclusion : « La diminution est comprise entre 48,8 % et 61,3 %. »

Pour Francis Jaecki, directeur général adjoint chargé du pôle sécurité, prévention et réglementation de la communauté urbaine, l'effet des caméras est avéré : « La diminution est plus nette dans les quartiers vidéosurveillés que dans ceux qui ne le sont pas. » Il précise que la répartition des caméras permet de couvrir aussi bien le centre ville que des quartiers plus « sensibles ». « Tous les secteurs sous vidéosurveillance connaissent la même tendance : une baisse de la délinquance de proximité supérieure de 10 à 20 % par rapport à d'autres quartiers sans caméras. »

BONNES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

L'impact positif des caméras est lié à « la bonne qualité des relations avec les partenaires de la ville », affirme l'étude. Francis Jaecki, précédemment contrôleur général au ministère de l'Intérieur et aujourd'hui détaché à la communauté urbaine de Strasbourg, confirme que les relations de travail sont « excellentes et pragmatiques » avec le DDSP (directeur départemental de la sécurité publique). Selon des données de 2009, le CSV (centre de supervision vidéo) a procédé à 1 350 signalements et répondu à 8 000 requêtes de partenaires (la police et la Compagnie des transports strasbourgeois essentiellement). Les relations sont favorisées par « les compétences des opérateurs du CSV », ce qui permet « une réactivité très bonne et un impact fort sur la délinquance », peut-on lire dans l'étude. Une « forte concertation » est également relevée en ce qui concerne les besoins d'implantation des caméras et des modalités d'exploitation des images. Le déploiement de la vidéosurveillance « ne semble pas entraîner de transferts de délinquance » sur les communes périphériques de la Cus, souligne l'étude. Le système mis en place à Strasbourg repose sur d'autres points forts. La « concertation entre techniciens comme mode de fonctionnement », qui a permis « la conception d'un dispositif opérationnel ». Ensuite, le centre de supervision vidéo « accueille des reports d'images d'opérateurs privés ou semi-privés » (centre commercial, centre hospitalier, stade de football).

Le cabinet juge ce système « assez exceptionnel » dans la mesure où les collectivités « privilégient encore un cloisonnement fort entre privé et public ».

336 CAMÉRAS

Actuellement, 336 caméras sont raccordées au CSV, soit une caméra pour 1 386 habitants sur l'ensemble de la communauté urbaine (466 000 habitants). Sont ainsi surveillés plus de 40 stations de tram, une quarantaine d'établissements scolaires, une soixantaine de bâtiments publics et des équipements sociaux éducatifs de quartier. « Les partenaires font ressortir une couverture du dispositif très satisfaisante et n'ont pas de souhaits pour une extension », indique l'étude.

La Cus a consacré 6,5 millions d'euros d'investissement pour installer ses caméras à partir de 2003, indique Francis Jaeki. Le coût de la maintenance en 2009 s'est élevé à 310 000 euros. Le fonctionnement du CSV nécessite 21 opérateurs ainsi que d'un chef de salle durant la journée et d'un chef de quart la nuit. Le centre fonctionne 24 heures sur 24 et tous les jours de l'année par vacations de 8h. Le nombre d'opérateurs varie selon le moment de la journée. Ces derniers n'ont pas accès aux enregistrements des images, c'est donc leur encadrement qui est chargé de répondre aux demandes d'accès formulées par les partenaires de la Cus. La durée de conservation des données est de 96 heures, indique Francis Jaeki.

Un sondage mené par le cabinet auprès de 1 000 habitants révèle que 65 % d'entre eux sont « tout à fait ou plutôt favorables » à la vidéosurveillance. Si la vidéo est « appréciée » et que la population « se sent plus rassurée », le cabinet souligne que « des doutes persistent quant à son efficacité ».

Interrogé sur les réserves de certains chercheurs sur l'efficacité de la vidéo, Francis Jaeki répond qu'« aucun de ceux qui ont émis des critiques ne sont jamais venus étudier le dispositif strasbourgeois ».

Lire aussi dans les dépêches :

- [Brice Hortefeux vise 45 000 caméras en 2011 et demande un effort en direction des maires pour améliorer la prévention de la délinquance](#)
AISG du Lundi 7 février 2011, n° 2451
- [L'opéra Garnier achève l'installation de son dispositif de vidéosurveillance](#)
AISG du Lundi 31 janvier 2011, n° 2382 - SPriv
- [Malgré « une efficacité limitée dans la lutte contre la délinquance », la vidéosurveillance se développe \(échos d'un débat à l'Inhesj\)](#)
AISG du Mercredi 26 janvier 2011, n° 2334

Dépêche n°2457 © Copyright AISG - 2010/2011 Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AISG.